

PCDR

Commune de La Roche-en-Ardenne

-

PARTIE III

Diagnostic partagé Opération de développement rural de La Roche-en-Ardenne



Mars 2022

La Roche-en-Ardenne – ODR – Diagnostic partagé

Le diagnostic « partagé » correspond au croisement des données de l'analyse socio-économique et de l'avis de la population / CLDR. Le document correspond à la version rédactionnelle et synthétique des 3 tableaux AFOME (vivre – habiter – travailler à La Roche) qui ont été abordés avec la CLDR.

Le texte aborde les éléments essentiels à la base de la réflexion stratégique. La commune est riche d'un cadre naturel au cœur de l'Ardenne avec une ville fortifiée en vallée et des villages servis sur le plateau. La pression touristique est grande sur un territoire qui a par contre du mal à attirer de nouveaux habitants et plus particulièrement des familles pour alimenter les services à la population dont certains sont en sursis par manque de clientèle ou d'investissement. Le milieu associatif est très dynamique et entraîne une commune qui se bouge. La mobilité est fortement dépendante de la voiture et les actions de diversification ne sont pas encore optimales.

Le potentiel de production d'énergie est disponible et doit être plus activé.

La ville est touristique (re)connue et à (re)découvrir mais elle a perdu de son lustre et de son attractivité. Complémentairement, les activités économiques se développent dans les secteurs du commerce et de l'économie résidentielle. L'agriculture et la sylviculture restent des acteurs importants tant en termes économiques que paysagers et sociétaux.

La commune de La Roche-en-Ardenne c'est...

1. ... un cadre naturel au cœur de l'Ardenne avec une ville fortifiée en vallée et des villages servis sur le plateau

La Roche-en-Ardenne, c'est une petite ville nichée dans un méandre de l'Ourthe à haute valeur paysagère, rehaussée par la présence majestueuse du château juché sur son rocher caractéristique qui donna son nom à la ville. Les roches sont caractéristiques de l'Ardenne centrale avec ses schistes et ses grès bien connus que l'on retrouve comme matériau du bâti local. La diversité des sites archéologiques comme le Cheslé, le Cheslin, les murs en pierres sèches, le petit patrimoine complètent cet environnement de vie exceptionnel. Le cadre naturel propose une haute valeur environnementale. Les méandres de l'Ourthe sont la colonne vertébrale de la commune. Les paysages y sont de grande qualité, que ce soit dans les villages, en ville ou au cœur des campagnes et des forêts. Ils devront être préservés, notamment, par la nouvelle charte paysagère du PNDO bien qu'elle n'ait pas force obligatoire.

L'environnement de grande qualité est assimilé par certains comme le cœur de l'Ardenne. Il est protégé en de nombreux sites : 6 zones Natura 2000 couvrant 20 % du territoire, 2 réserves naturelles et 17 sites de grand intérêt biologique. La qualité environnementale remarquable de l'Ourthe, avec un site de baignade à Maboge classé excellent et de nombreuses berges dans leur état naturel, complète ce tableau.

La forêt est un élément majeur (61% de la surface de la commune) tant au niveau biologique, paysager, identitaire que touristique et économique.

Certains rochois constatent (déplorent) la pression du tourisme sur l'environnement : les cyclistes, les courses récurrentes, les kayaks. Ces « agressions » qui ne proviennent pas seulement des touristes, sont ressenties comme un manque de vivre ensemble (solidarité), d'éducation ou de sensibilisation. Or, les actions en matière de propreté publique existent et sont nombreuses !

La commune mène de nombreux projets en matière d'environnement comme le plan maya, le parc du Deister, la gestion différenciée, l'OCRP - Opération commune et rivière propres, la lutte contre les plantes invasives (balsamines notamment). Elle est pionnière depuis 2013 dans la suppression des pesticides et on voit fleurir des activités éco-responsables.

La gestion environnementale est aussi assurée par de nombreux acteurs supra-locaux : PNDO - Parc Naturel des Deux Ourthes ; CRO - Contrat rivière Ourthe ; GAL - Groupe d'action locale.

Même si la coordination n'est pas toujours optimale entre ces acteurs qui opèrent sur des périmètres qui regroupent différentes communes.

Le centre-ville est attractif avec son piétonnier rénové et les espaces verts des parcs du Deister et de Rompré, l'aménagement de la place du Bronze et la rénovation du pont et des quais de l'Ourthe. Au cœur de la nature, il bénéficie également d'un fleurissement en haute saison. Cela est le résultat d'une politique communale finalisée par les nombreux travaux ces dernières années. Cette dynamique se poursuit grâce à l'application du schéma de développement communal (SDC) et la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine.

Les villages de la commune, situés majoritairement sur les plateaux, se parent également de fleurs à la belle saison et des espaces publics y sont aménagés. La rénovation de certains grands bâtiments est possible grâce aux investissements touristiques. De nombreuses fermes traditionnelles ont été acquises par des privés, le plus souvent extérieurs à la commune, pour aménager des secondes résidences ou des gîtes. Les jeunes rochois ont dès lors du mal à acquérir de nouveaux biens car les prix de l'immobilier montent vite dans les villages à cause de la forte demande pour les secondes résidences et les gîtes. Une demande supplémentaire spécifique devrait aussi apparaître de la part des « médioris » (personnes de plus de 50 ans sans enfants à charge).

Quelques points noirs perturbent l'harmonie paysagère : certains chalets en vallée de l'Ourthe, des extensions agricoles, des nouveaux bâtiments pas toujours intégrés en lien notamment avec l'étalement villageois en ruban ou certains campings en vallée de l'Ourthe (en zone inondable). La commune ne compte cependant pas d'habitat permanent dans les campings.

Le cadre naturel et paysager de la Roche-en-Ardenne est remarquable. Le cadre bâti de la commune de La Roche-en-Ardenne est caractérisé d'une part, par son centre-ville qui a une intensification de ses aménagements qui va se poursuivre avec le programme de rénovation urbaine, et une pression immobilière tempérée par un potentiel constructible important dans les villages. La problématique des logements est importante sur la commune tant au centre-ville que dans les villages où la pression des investisseurs extérieurs rend difficile l'acquisition de logements de la part des rochois. L'équilibre entre exploitation (voire pression touristique) des ressources du territoire et leur préservation durable est à rechercher pour maintenir les avantages en place durablement et garantir le bien-être des habitants et la biodiversité. Il s'agira aussi de veiller à la limitation de l'étalement urbain et à l'intégration des nouvelles constructions dans le bâti existant, rural et urbain. Les habitants sont attentifs au maintien de l'identité rurale des villages ainsi que de l'entretien et la valorisation des patrimoines.

2. ... une commune qui cherche familles avec enfants

L'évolution de la population est négative (-5% en 9 ans soit -187 habitants) principalement en ville. Le centre urbain accueille 1/3 de la population de la commune. Cette problématique est essentielle dans la réflexion car le volume de population est de plus en plus insuffisant pour garantir la rentabilité de toutes les activités et les services. Cependant, une commune peu peuplée reste à taille humaine et développe un esprit convivial. Cette situation change fortement l'été avec 185 000 nuitées/an et par exemple de l'ordre de 1300 visiteurs au SI/jour les longs weekends de mai.

Même si le cadre de vie et l'environnement sont attractifs pour les jeunes familles, la commune est marquée par un manque de familles avec enfants. La taille moyenne des ménages est basse : (2,16 personnes contre

2,22 en Wallonie et dans les communes limitrophes). En cause : un phénomène de dénatalité marqué par un déficit d'adultes entre 20 et 40 ans et donc d'enfants entre 0 et 10 ans.

Les rochois expliquent cette désaffection par l'exode des jeunes trouvant des emplois dans les centres urbains trop éloignés mais aussi par le manque de terrains à bâtir (disponibles et équipés) et un accès à la propriété concurrencé par les seconds résidents (730 secondes résidences, soit un logement sur trois au sein de la commune).

Face au manque de logements et pour apporter une réponse partielle aux jeunes qui veulent construire, la commune a imaginé des projets communaux de lotissements et de rénovation urbaine.

Ces projets fonciers sont en cours ou programmés : le Pafy (80 emplacements), le Hadja (la Commune procède à l'acquisition en 2018) et les Evêts. La commune réserve au Pafy 20 lots à 30€/m² sous certaines conditions (p.ex. : un 1er bien, être domicilié dans la commune) lançant ainsi une politique d'accès à la propriété pour les jeunes.

La dynamisation du logement en centre-ville est aussi l'objectif principal de l'opération de rénovation urbaine avec la création de logements au centre en phase avec les options du SDC. En effet, les disponibilités foncières y sont rares et le logement au centre est peu adapté pour des familles recherchant des logements à 3 chambres, conséquence de la reconstruction de la presque totalité de la ville après l'offensive des Ardennes. Par exemple, les maisons près du château ne sont accessibles que par les commerces à aménager des accès. Le prix de l'immobilier a chuté en ville. Quelques logements sont insalubres. La commune y a instauré une taxe sur les logements inoccupés.

Parallèlement, le développement de ZACC (zone d'aménagement communale concertée) pourrait être mise en corrélation directe avec les zones d'activités économiques proches. La ZACC de Beausaint par exemple présente un potentiel de 10 ha à moins de 2 km de la zone d'activité de Vecmont.

Il reste aussi un potentiel constructible au sein des zones d'habitat au plan de secteur au sein des villages (Warempage, Beausaint, Vecmont et Bérismenil).

Jusqu'à présent, la commune compte peu de logements publics et le partenariat avec l'AIS (Agence immobilière sociale) est limité mais des projets de logements publics sont en cours.

Le manque de famille se fait ressentir dans d'autres domaines.

Une baisse significative de la population est aussi constatée dans les écoles maternelles et primaires (- 24% du nombre d'inscrits en maternel et primaire entre 2005 et 2015) alors que la commune présente une bonne couverture dans l'enseignement maternel et primaire avec 5 implantations réparties sur le territoire et des infrastructures récentes ou en cours de rénovation. Le cas est similaire pour l'enseignement secondaire qui est en danger (- 8% entre 2005 et 2015). Le manque d'inscrits entraîne aussi une réduction des possibilités d'options, d'où un manque d'attractivité. Les deux écoles secondaires proposent pourtant divers services (internat, repas chaud, école de devoir, filières techniques et professionnelles). La CLDR pointe le manque de soutien de certains parents qui inscrivent leurs enfants à l'extérieur de la commune ainsi que les problèmes de mobilité liés au TEC.

Le manque de places d'accueil préscolaire est généralisé. Les structures d'accueil préscolaire (MCAE et accueillantes) montrent un taux de couverture équivalent aux communes voisines (39 pl./100 enfants, Houffalize : 41/100, Arr. : 44/100). Cependant, une augmentation de la démographie demandera une mise à niveau de cette offre.

Par ailleurs, la structure « Accueil Temps Libre » propose un accueil extrascolaire. Une commission accueil enfance est en place.

Les jeunes bénéficient d'un conseil communal des enfants et des structures d'encadrement comme Mic-Ados, mouvement de jeunesse, le planning familial...

La commune organise chaque année un voyage de mémoire ouvert aux élèves de 5° secondaire de tous les réseaux et à la population.

Le manque relatif de jeunes et de parents met en évidence une part relative importante de personnes âgées. Au sein de cette population de plus de 65 ans, une grande part des ménages sont de type isolé et certains présentent des signes de situation économique précaire (27,7 % des personnes de plus de 65 ans sont précarisées, contre 23,4% en Wallonie). D'ailleurs, le taux de bénéficiaires GRAPA parmi les 65 ans et plus (en 2016 : 9.02%) est le plus élevé de la province (Wallonie 5.71%).

La commune présente d'ailleurs en général, un faible niveau de revenu de la population (médiane = 20.334€ par déclaration en 2015 contre 22.000€ en Wallonie et les communes limitrophes).

La commune est déjà en recherche de famille et compte poursuivre ce mouvement. L'enjeu est triple : le développement de logements adaptés à l'évolution de la population (petits, familles, tremplin) et ses revenus ; la mise en place d'une politique d'accès à la propriété pour les jeunes et l'augmentation de l'attractivité du centre-ville en rendant les quartiers anciens habitables et agréables. C'est par là que passera aussi le renforcement et le maintien de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, vecteurs d'activité et d'attractivité.

La gestion de l'identité rurale est aussi à prendre en compte dans la recherche d'équilibre entre les différentes populations : seconds résidents/autochtones ; agriculteurs/non agriculteurs ; touristes/sportifs/résidents... Enfin, le maintien de l'esprit convivial de la commune est aussi à maintenir : par l'accueil des nouveaux habitants, info-sensibilisation...

3 ... des rochois aux (trop) petits soins

La commune n'est pas restée sans réponse à cette situation du vieillissement de la population. Le CPAS a mis en place des dispositifs d'aide aux séniors particulièrement performants et reconnus (par exemple le service repas à domicile) et une offre pour l'accueil de personnes âgées de 80 ans au Home Jamotte. Sa rénovation de 2011 a engendré un saut de capacité de + 60%. Malgré cela, l'occupation du Home Jamotte est saturée et une liste d'attente est en place. Cette situation est identique à la microrégion.

La commune compte de manière plus générale pour toute la population de nombreux services : poste, police, pompiers, piscine, bibliothèque, services Intégrés de Soins à Domicile, antenne de la Croix Rouge...

Mais en matière de santé, les médecins et les dentistes sont en pénurie et les médecins vieillissants ne prennent plus de nouveaux patients. Fin 2017, la commune a répondu à l'appel de la Province en partenariat avec l'ADL pour étudier le moyen d'accueillir des médecins supplémentaires.

Mis à part un kiné à Ortho, tous les services de santé et médicaux sont implantés au sein de la ville. Un regroupement privé s'est récemment constitué en petit centre médical (médecin, kiné, diététicienne, psy...).

La connectivité à l'internet fixe et les réseaux 3G et 4G est insuffisante dans de nombreuses parties de la commune. Cette situation peut constituer un frein pour accueillir des jeunes et elle est donc à améliorer selon la CLDR.

En complément du travail social du CPAS et l'ALE, des structures socio-professionnelles supracommunales comme Intégra+ (basé à Barvaux) et l'ADL fournissent des conseils et des actions pour lutter contre l'exclusion et développer l'emploi.

De nouvelles initiatives voient le jour pour recréer du lien social comme les jardins partagés du Deister. D'autres initiatives existent depuis plus longtemps comme EPI'centre et tant qu'épicerie sociale avec une participation de la Croix-Rouge.

La commune est aussi attentive aux PMR et possède un référent de proximité. La promotion des sites et activités PMR est effectuée par le SI. Une prise en compte systématique est de mise pour les aménagements

PMR dans les constructions et rénovations communales. Il reste cependant des lieux et des bâtiments publics inaccessibles pour les PMR (ex : quai de l'Ourthe...). L'augmentation du sentiment de sécurité des aînés (et des usagers en général) passe aussi par une amélioration de l'éclairage, des accès, de la mobilité...

Il est donc important de soutenir le renforcement des services de proximité adaptés aux besoins comme les premières lignes de santé ainsi que la connectivité au réseau numérique.

Le renforcement de la cohésion sociale passera aussi par la création de lieux d'échange entre citoyens (par exemple : SEL, 'repair café'...) et par des actions envers les aînés (espaces et activités intergénérationnels, accueil et services, adaptation des lieux, services et activités...)

Les possibilités de rester à domicile et ses alternatives font aussi l'objet d'une attention particulière.

4 une commune qui bouge ... et qui se bouge

La Roche-en-Ardenne possède de nombreux clubs, associations culturelles et sportives. L'offre en animations et événements est très large et la CLDR évoque la grande vitalité de la commune.

Lors des consultations de la population, certains ont insisté sur la taille humaine de la commune et son esprit convivial, mais il existe le risque d'un repli sur soi surtout si la population continue de diminuer.

L'abondance d'équipements et d'événements est en partie liée au tourisme mais les associations sont très dynamiques même hors saison. Elles peuvent compter sur le soutien de la commune quel que soit leur secteur. Par exemple, l'AAT (Action Animation Tourisme) soutient la plupart des événements culturels. L'employé de la commune dédié à la culture passe de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ temps en 2018. Les structures culturelles transcommunales publiques et privées sont aussi présentes.

Une partie de la population (sans consensus) ressent une faiblesse de la coordination qui serait due au grand nombre d'acteurs et la multitude de canaux de diffusion, par ailleurs de qualité. Il existe logiquement une concurrence relative entre les événements même s'ils ne concernent pas toujours les mêmes publics. La plupart reconnaissent la chance pour la commune de pouvoir compter sur les informations de l'AAT, le BAM qui annonce maintenant ses événements et ceux des autres dans sa newsletter ainsi que l'employée communale à mi-temps.

Un manque d'activités créatives est parfois pointé. Mais La Roche-en-Ardenne participe maintenant au Juillet Musical.

Un projet de maison de quartier au centre-ville est en cours de développement avec la MT, le SI, la Commune, le Purnalet, les jeunes via Mic-Ados et le Miroir vagabond.

Le centre sportif avec piscine est fréquenté au niveau supracommunal. Il fait l'objet d'une rénovation énergétique en 2019 mais il ne possède que de petites salles (arts martiaux, fitness et tir à l'arc). La commune et la société gestionnaire des bâtiments scolaires ont entériné la cession de la salle de sport de l'Athénée (sport de balle possible) en faveur de la commune moyennant des travaux d'agrandissement et de rénovation. Le maintien et amélioration de l'outil « Centre sportif » apparaît primordial pour la population.

Un grand nombre de salles communales et de maisons de village sont encore en bon état grâce à l'ancien PCDR. Au centre-ville, la salle « Faubourg St Antoine » de 210 places équipée avec un gradinage professionnel est un équipement rare pour ce type de commune. Mais elle est à améliorer au niveau technique et sa configuration limite le type de représentations ou de spectacles, plutôt conçue à la base pour le théâtre.

Avec de nombreux circuits randos pédestres/cyclistes, la commune développe une identité sportive autour du vélo et du sport aventure. En général, les activités sportives, que ce soit autour du vélo, de la moto, du trail... amènent plus d'impacts positifs que négatifs. La population note certaines nuisances comme des déchets sauvages, des pollutions visuelles ou sonores, de l'incivisme...

Le maintien du dynamisme et de l'ancrage local des associations (diversification, coordination d'activités...) est un enjeu important. Ce dynamisme passera aussi par la confirmation des liens avec des supports supra communaux en matière culturelle et sportive.

La CLDR est attentive au maintien de « notre ruralité, notre identité, notre folklore » ! « et ne pas axer tout sur le touriste car « il faut aussi des activités pour la population locale ».

Il s'agira de s'interroger sur le fait de ne pas défavoriser les petites organisations face aux plus grosses manifestations récurrentes. Il existe aussi un risque de surabondance d'acteurs avec la conséquence pour la commune de devoir gérer la sécurité lors de ces événements ainsi qu'un impact sur la charge des ouvriers communaux.

5. ... c'est beau mais pas toujours accessible

Si certains pointent une bonne localisation entre les grands axes (N4 – E25), elle est conditionnée par la possession d'une voiture et une implantation à proximité de ces grands axes !

La macro-accessibilité n'est donc pas optimale pour les services et les emplois qui sont le plus souvent lointains. Les membres de la CLDR expliquent, qu'en fonction du lieu d'habitation dans la commune (qui est très étendue et escarpée), ils se rendent plutôt vers Marche, Bastogne, voire Liège.

Les liaisons TEC sont liées aux deux gares régionales de Melreux et Marloie et aux écoles de Marche et de Bastogne. Les correspondances des bus avec les trains à Melreux sont jugées inadaptées voire catastrophiques. Tenneville est alors mieux positionné pour accéder à Marche ou Bastogne via le bus express. La question du rôle polarisateur de la ville est posée. Pour son renforcement, il faut que les transports en commun y arrivent, ce sera également un atout pour les écoles...! Mais cela dépend d'acteurs supra-communaux (TEC...)

L'absence de recours aux transports en commun est jugée, par certains, comme une question de culture : on demande plus facilement à ses voisins... pour du covoiturage. Des initiatives de mobilités alternatives ont vu le jour. Mis à part le Proxibus qui rencontre un succès mitigé auprès des particuliers, elles sont souvent gérées à un niveau supra-local et hors de la commune (Passagers du pays depuis Rendeux, Carpool...)

Si la CLDR note l'absence de traitement hivernal optimal de certaines routes fréquentées par des bus scolaires, la Commune a posé le choix écologique et économique de ne pas utiliser de chlorure mais du gravier pour le traitement hivernal.

Le réseau vicinal est en effet très étendu (306 km). Son entretien implique une charge financière et technique importante pour la Commune. Le mauvais état actuel des Nationales devrait être comblé par le plan régional de rénovation en cours : La SOFICO a annoncé la réhabilitation du revêtement des Nationales N843 Ortho Nisramont, N860 Bérismenil Nadrin et N89 Vecmont Beausaint en 2019 ainsi que la construction d'un mur de berge au centre-ville entre les ponts du Faubourg et du Gravier en 2019.

Le relief est un atout touristique mais un problème général pour la mobilité douce. Le réseau cyclable est presque inexistant : il n'y a ni pistes cyclables ni parkings vélo.

Le projet transcommunal de voie lente Liège-La Roche est en cours de finalisation (l'auteur de projet a été désigné en 2018) mais il s'agit plutôt d'un cheminement touristique. Un projet de points nœuds est en cours de réflexion par la Province (via la FTLB), le GAL et le PNDO.

La commune s'est dotée d'un conseiller en mobilité et le plan communal de mobilité (2004-2014) a été prolongé de 5 ans. Au centre-ville, l'offre en parking ainsi que la communication liée y sont jugées satisfaisantes par l'ADL. Les accès et la mobilité PMR sont à améliorer dans certains bâtiments publics et sur les quais de l'Ourthe. La CLDR ressent un manque d'envie de la part des locaux à fréquenter le centre-ville en saison touristique et les week-ends d'affluence. En matière d'accidents de la route, la commune connaît entre 20 et 40 accidents par an et la côte de Samrée est particulièrement pointée à cause des motos.

Les enjeux en matière de mobilité concernent avant tout le soutien aux déplacements des personnes non motorisées : développement des voies lentes et augmentation de l'offre en transports publics avec optimisation des correspondances (gare de Marloie et axes majeurs). Un point sur le renforcement de la sécurité routière a souvent été cité.

6 ... un potentiel d'énergie ...disponible

La Commune a signé la convention des maires. Un éco-passeur est chargé de mettre en œuvre les initiatives communales en matière d'énergie. Elles ne manquent pas au sein du PAED - Plan d'actions en faveur de l'énergie durable - dans lequel la Commune s'est engagée. Ce plan vise, entre autres, à diminuer les émissions de CO2 et augmenter la part des énergies renouvelables.

Des panneaux photovoltaïques sont installés dans les écoles et une nouvelle chaudière équipe l'église de La Roche, etc. Des séances de sensibilisations en milieu scolaire sont organisées. La commune diminue sa consommation électrique depuis 2010, impact non négligeable sur la facture énergétique.

Cependant, les ressources locales énergétiques sont encore peu valorisées : l'eau, le bois, le soleil. Les éoliennes ne sont pas souhaitées par la Commune par souci de préservation du paysage. Pour garantir un paysage de qualité, des lignes de conduites ont été édictées par le PNDO et la commune : les éoliennes privées et les trackers solaires sont aussi interdits.

De même, les panneaux photovoltaïques ne sont pas autorisés sur le sol qui est réservé à la production agricole.

Les primes communales disponibles pour le solaire rencontrent peu de succès auprès des particuliers.

Le risque de précarité énergétique des ménages moins favorisés et des aînés est présent.

La potentialité de financement via des projets du GAL - Groupe d'action locale et de l'ADL - Agence de développement local n'a pas encore été activée. Un accompagnement va être mis en place. L'éco-passeur travaille en collaboration avec le GAL notamment sur un projet bois (Renov Energie _ Filière Bois).

La réflexion autour des différents projets de rénovation doit impérativement prendre en compte le facteur énergie. Ce sera le cas pour le Plan piscine et la réflexion autour d'un réseau de chaleur au quartier des Evets.

La poursuite de l'engagement et des actions sur la production d'énergie renouvelables à partir des ressources locales est à multiplier en parallèle à la réduction des consommations.

7. ... une ville touristique (re)connue et à (re)découvrir

Le tourisme à La Roche-en-Ardenne est historique et joue encore un rôle essentiel dans l'économie de la commune. Par ailleurs, la population s'accroît fortement en été (185 000 nuitées/an ; 1300 visiteurs au SI/jour les longs week-end de mai par exemple).

L'activité ne s'est pas amplifiée ces dernières années. Les statistiques officielles montrent une baisse des arrivées et des nuitées sauf en 2017 et 2018. Ces chiffres requièrent beaucoup de prudence compte tenu des grandes mutations en matière de statistique en touristique.

La Commune (via le SI) gère trois des quatre attractions touristiques reconnues par le CGT : le Château (4*soleils) ; Les Grès de La Roche (4*) ; le Parc à Gibier (4*). Le quatrième est privé : Cyril Chocolat (2*).

La Commune a clairement la volonté de développer son tourisme.

L'Ourthe, en général, et le site de baignade de Maboge classé « Zone d'excellente qualité », en particulier, sont aussi des atouts spécifiques en plus du lac de Nisramont et du paysage en général. Le tourisme de mémoire (seconde guerre mondiale) est aussi présent. La Roche-en-Ardenne est en somme un pôle touristique naturel, culturel et récréatif.

Ces attractions nécessitent des investissements. Pour certaines, ils datent et on perçoit des signes de vieillissement comme au Musée des Grès qui est en perte de vitesse mais en passe de trouver une nouvelle dynamique. Un artisan potier est d'ailleurs identifié.

L'ensemble est complété par de nombreuses animations, équipements, événements et activités. La population estime qu'il n'y a pas un week-end sans animation. Mais selon la CLDR, la perte de vitalité du centre-ville pourrait être due en partie au manque d'activités et d'animations en soirée dans le centre. Le centre-ville commercial doté maintenant d'un piétonnier apporte aussi un attrait pour les touristes qui alimentent les commerces et l'Horeca en saison touristique.

L'identité sportive de la commune s'est développée autour du kayak, des réseaux de promenades balisées et, plus récemment, autour du vélo de route et du sport aventure. Selon la CLDR, ces derniers peuvent être porteurs de nuisances provoquant un sentiment d'envahissement lors de certaines grandes manifestations. Les retombées varient selon les lieux de départ et d'arrivée de ces événements. La vélomédiane avec un départ et une arrivée sur la commune est bien plus porteuse qu'une randonnée qui ne fait que traverser la commune. Les bourgmestres de La Roche-en-Ardenne et Houffalize ont mis en place des réponses coordonnées, en matière de calendrier notamment. L'accueil motards est aussi assuré par 60 emplacements au centre-ville.

La pêche est aussi présente avec des spots de pêche reconnus, des sociétés locales de pêche et des magasins. Elle semble être une filière dotée d'un potentiel de croissance à gérer et exploiter davantage, en lien avec le barrage de Nisramont (géré par la Wallonie) où un projet Riveo est d'ailleurs en cours pour la pêche aux carnassiers.

Les 14 campings de la commune occupent une grande place en termes d'accueil. Certains habitants déplorent l'image d'une clientèle « camping » à La Roche-en-Ardenne mais le rehaussement du niveau de gamme se constate dans certains établissements traduits par des investissements privés conséquents.

Un centre de tourisme social est développé par Le Floréal avec 114 chambres qui sont aujourd'hui apparentées à un niveau 3 étoiles. Les 13 autres hôtels sont de taille réduite (max 12 chambres) et avec des niveaux de gamme de 2 étoiles (6) ou 3 étoiles (6), un seul de 4 étoiles.

Les établissements d'hébergement et les nuitées répertoriées sont en diminution depuis une vingtaine d'années selon les statistiques. Des friches hôtelières sont apparues en ville. Outre ces fermetures, deux pistes d'explications de ces diminutions pourraient aussi être la fermeture du centre de vacances à Borzée (où un nouveau projet voit le jour) et le recensement incomplet des hébergements touristiques (hébergements volontairement non reconnus).

La diminution du nombre d'hôtels pourrait être mise en parallèle avec la création de nouvelles formes de logements touristiques. La commune compte aujourd'hui 18 chambres d'hôtes et 64 gîtes auxquels il faudrait ajouter ceux qui ne sont pas reconnus (estimées à 1/3 par la MT). Le Collège fixe la limite de 14 personnes pour les gîtes afin de limiter les unités de grandes capacités mais on constate une multiplication de ces gîtes de moyenne capacité.

Enfin, le tourisme ne serait pas développé de la sorte à La Roche-en-Ardenne sans les secondes résidences (1/3 des logements de la communes). Les seconds résidents constituent aussi des clients pour les activités économiques de la commune, sans négliger les revenus liés à la taxe communale de séjour.

Un potentiel de croissance est présent au plan de secteur avec 40 ha de zones de loisirs disponibles sur un total de 122 ha. Mais moins de 3 ha appartiennent à la commune.

La CLDR évoque le problème des gîtes de grande capacité qui engendrent des nuisances sonores lorsqu'ils sont occupés les week-ends. Le vieillissement de certaines secondes résidences en bordure de l'Ourthe apporte aussi une dégradation de l'image du tourisme résident.

Certains sites mériteraient d'être mis en valeur comme le Cheslin à Warempage et le site du Hérou (à la limite avec la commune d'Houffalize).

Les acteurs du tourisme sont nombreux à La Roche-en-Ardenne. Quatre Syndicats d'Initiative s'occupent de l'animation et une Maison du tourisme installée en ville se charge de l'accueil et de la coordination.

Le PNDO prône un tourisme durable (ligne de conduite pour l'aménagement des gîtes, par exemple) et gère une fiche circuits vélo. Un reproche sur le nombre d'acteurs sur la thématique « tourisme » est évoqué par la CLDR. Les restructurations récentes devraient apporter plus de cohérence. De nombreux (trop ? selon certains) canaux de communication sont en place : multilingue, site internet de la commune, FTLB, SI, MT, journal communal... Certaines infos mériteraient parfois des recoupements et des vérifications.

Les réflexions plus récentes concernent l'opportunité du passage de la route d'Artagnan qui est une voie européenne de randonnée équestre qui traverse l'Ourthe à Mousny.

Le développement du tourisme d'affaires est aussi une voie de développement notamment via l'offre « sport aventure ». Il existe déjà un important centre privé à Hubermont. Des pistes sont aussi suivies en matière de Trans-ardennaise et de grandes boucles à vélo.

Finalement, l'enjeu global est de développer un tourisme de qualité et durable grâce à :

- la valorisation des atouts (itinéraires, sites...);
- le soutien à une politique permettant au tourisme de se renouveler sans pour autant trahir l'identité de La Roche-en-Ardenne ('Ardenne', mais aussi 'nos' spécificités sont à creuser !)
- l'amélioration des relations avec le touriste, notamment par la pratique des langues étrangères par les différents acteurs ;
- la gestion du tourisme de masse dans le centre-ville et limiter les nuisances ; la situation est autre dans les villages... ;
- l'évolution des mentalités et des comportements de chacun, il faut se renouveler, proposer plus et mieux ;
- la dynamisation et l'animation du centre-ville doivent se poursuivre, en particulier dans les entre saisons.

8 ... une activité économique de soutien mais un commerce de détail en questionnement... vital

Le tourisme est bien le pilier de l'économie locale. Il induit une série d'activités dont le commerce de détail et plus particulièrement l'Horeca. Le centre-ville de La Roche-en-Ardenne compte 127 cellules commerciales dont plus de 30 % sont liées à l'Horeca. De nombreuses cellules sont vides dans le piétonnier, ce qui le rend moins attrayant, particulièrement dans le « bas de la ville, au-delà de l'église » où un projet de rénovation urbaine est prévu. Les habitants déplorent aussi des heures d'ouverture inadéquates (ex : fermeture le lundi de carnaval) et la faible diversité des commerces. Certaines cellules sont trop petites également. L'ensemble du parc immobilier de la ville date d'après-guerre lors de la reconstruction suite à la destruction de la ville par les bombardements (américains). Les loyers demandés peuvent être surévalués. Certains propriétaires ne prennent pas toujours conscience de la perte de potentiel commercial dans les centres-villes. La saisonnalité du tourisme pose aussi des problèmes de manque de clientèle en entre-saison.

La faible vitalité de l'ensemble des commerces est illustrée par un turn-over important (65% des commerces sont restés ouverts entre 2014 et 2018) et un taux faible (1/4) de commerces de produits semi-courants légers propres aux centres-villes (comme les vêtements, chaussures, petites décorations, parfumerie...). Un manque d'investissement de la part des commerçants est aussi constaté depuis des années et l'association des commerçants qui avait disparu se relance depuis 2018. La concurrence de l'e-commerce et des pôles voisins n'explique donc pas tout.

Le stationnement payant est aujourd'hui reconnu comme efficace pour les visiteurs (selon l'ADL) en période d'affluence mais apparaît comme un frein pour le commerce dans l'entre-saison et en semaine pour les locaux.

La clientèle locale est aussi en mutation : population vieillissante, grande part des ménages de type isolé de plus de 65 ans, clientèle résidente en baisse...

L'activité commerciale se concentre en ville. Très peu de restaurants se retrouvent hors centre-ville et il n'y a pas de commerce alimentaire dans les villages. Seuls une épicerie ambulante et un boulanger sillonnent certains villages.

La polarité urbaine de La Roche-en-Ardenne est multifonctionnelle : en plus des commerces, elle propose des services administratifs et privés, des écoles, des infrastructures sportive (piscine...) qui génèrent d'autres emplois.

Les statistiques montrent un déclin des volumes d'emplois salariés et des indépendants et le taux d'emploi des jeunes 15-24 ans en baisse depuis 2012. Ces diminutions sont problématiques d'autant plus que ces tendances ne sont pas constatées dans les communes voisines. Cet état de santé de l'emploi n'est pas facilité par le départ de la FTLB (-32 emplois dont des Rochois) et du centre d'action touristique des provinces wallonnes (-7 emplois).

Le taux d'activité, le taux de chômage et le nombre de bénéficiaires du RIS ne sont cependant pas alarmants. Les services d'aide aux demandeurs d'emploi sont actifs au niveau communal : CPAS, ALE - Agence locale pour l'emploi ou au niveau supra communal : Intégra + , basé à Barvaux, et l'ADL, basé à Houffalize avec une permanence en ville.

La commune manque de gros employeurs. Les plus importants sont LS Frais avec 59 emplois (IDELUX, 2017) dans le travail de la viande, le centre social Le Floréal, le supermarché, la commune, le CPAS et les écoles. L'offre d'emplois salariés locaux est insuffisante entraînant une population de travailleur « migrante ». Sur 1028 habitants qui sont salariés, seul 275 occupent un poste sur la commune.

En plus de la Commune, l'ADL intervient dans l'économie, la sylviculture et l'agriculture. Elle aide les porteurs de projets et tient à jour une image de l'activité économique sur la commune.

Le tissu économique se compose de 314 personnes physiques, 91 SPRL et 25 S.A.

Pour développer l'emploi, la commune s'est dotée de trois espaces d'accueil pour les entreprises : deux zones d'activités lancées en 2015 sous l'impulsion de la commune et gérées par l'intercommunale IDELUX à Vecmont (13 ha disponibles comprenant 2 halls relais et accueillant la société LS Frais), une zone à Warempage (1,6 ha disponible), une zone d'activité à Samrée (1,4 ha disponibles mais pas encore équipés en 2018 ; un atelier rural disponible à la location et un second va pouvoir être installé (projet de l'ancien PCDR). Les entreprises accueillies ne sont pas nombreuses et plutôt issues de la commune ; peu de créations d'entreprises sont enregistrées.

La création d'emplois et spécialement pour les jeunes sur la commune ressort comme enjeu central en matière de développement économique. Il s'agira aussi de prôner un développement d'activités en lien avec les ressources du territoire. Cela doit passer par le renforcement des zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune. Les habitants en tant que consommateurs sont aussi amenés à faire des choix en termes de consommation responsable et locale.

Enfin, un enjeu important sera le maintien du statut et de la fonction de « ville » avec son effet polarisateur : avec des emplois, des services, des commerces, des habitants... Cela passera aussi par une augmentation de l'attractivité commerciale de la ville.

9... entre prairie et forêt

Les ressources naturelles du territoire sont principalement exploitées par l'agriculture et la sylviculture qui représentent une part importante de l'activités économiques de la commune soit 115 sur 461 assujettis à la TVA. En plus de leur rôle économique, les agriculteurs façonnent les paysages. Avec les habitants, ils mettent en avant une volonté de « bien vivre ensemble » qui faudra traduire dans les faits.

L'agriculture est spécialisée en majorité dans l'élevage bovin et laitier. La surface agricole utile (SAU) est essentiellement des prairies (90%). Cette SAU est stable (3920 ha soit 28% de la superficie globale de la commune). Une stabilité s'observe aussi en matière de prix des terres de culture mais il existe des difficultés d'accès à la terre. Le phénomène récent de la mise en location annuelle des terres de culture via des agences spécialisées risque de compromettre la pérennité de certaines exploitations. Certains pointent l'achat de terrains par des investisseurs 'extérieurs' au territoire. Il s'observe aussi une peur du bail à ferme de la part de certains propriétaires qui ont tendance à privilégier d'autres types de location et notamment pour les chevaux. Les sapins de Noël sont aussi concurrents d'autres affectations agricoles.

Comme partout en Wallonie, la diminution du nombre des exploitations (-41% de 2000 à 2014) a marqué les esprits à La-Roche-en-Ardenne ainsi que le vieillissement des exploitants. Les exploitations ont donc augmenté leur taille moyenne mais avec des terres réparties sur plusieurs villages. Il existe cependant en 2018 un repreneur familial dans la plupart des grosses exploitations de la commune, garantissant le maintien d'une agriculture familiale et un ancrage local.

En plus de leur rôle important dans le maintien et l'entretien des paysages, les agriculteurs constituent le premier échelon du changement de la manière dont nous nous alimenterons.

Mais les difficultés liées aux lourds investissements de chaque exploitation sont encore un frein à cette dynamique de changement.

Certains évoquent aussi un manque d'entraide entre agriculteurs, une trop faible diversification des exploitations agricoles et un recours encore trop important aux intrants chimiques.

Des initiatives de diversification agricole et horticole (notamment vers le maraichage et de type circuit court) ont vu le jour. Certaines sont soutenues par le GAL et l'ADL. Les produits de terroir concernent actuellement 14 producteurs. Le développement du bio est présent dans 12 exploitations en 2017. Ces initiatives ouvrent une nouvelle voie à la transformation des ressources locales (lait, viande...).

La CLDR évoque cependant le peu de diversification actuelle d'agrotouristique : camping à la ferme, gîtes à la ferme, fermes pédagogiques...

La commune met aussi en location 102 ha pour l'agriculture en favorisant les petits exploitants et les familles nombreuses.

L'asbl Promotion de l'Agriculture est unique dans la région ! Elle rassemble tous les acteurs du monde agricole au sein de la commune. Par exemples, des ramassages de déchets spéciaux et des tailles de haies sont organisés. Jusqu'à 2018, le sujet de la diversification n'y était cependant pas discuté.

Des opportunités devraient apparaître lors de la réforme du bail à ferme et des changements de la Politique agricole commune (PAC).

La sylviculture est un élément essentiel du maintien du paysage. Pour les finances communales aussi : la gestion de la forêt communale représente 22% des recettes 2016 soit 1 723 923.41€ (19% vente, 3% chasse). La commune a choisi de rationaliser la gestion de ses biens en organisant un remembrement forestier.

On constate peu de transformation du bois au niveau secondaire mais il y a également une faiblesse au niveau primaire : les exploitations sont peu nombreuses en matière de gestion, de reboisement ou de pépinières (pas de marchands de bois, pas d'exploitants... plutôt localisés sur les communes voisines, principalement Manhay).

Par ailleurs, une surdensité du gibier en forêt influence négativement les retombées économiques du secteur. La forêt subit également une pression de la part des différents utilisateurs et du déboisement excessif.

Parallèlement, le DNF prépare un nouveau plan de gestion de la forêt publique. Il pourrait être une opportunité pour le maintien de cette ressource importante sur le territoire.

L'exploitation de la forêt est aussi concernée par l'extension des carrières. Elles procurent aussi de l'activité économique et quelques emplois. Le projet d'extension de la carrière de Diable Château est en cours avec une recherche des procédés optimaux de réduction des nuisances dues à l'extraction et au transport des matériaux. Par ailleurs, la concession de la carrière de Halleux est disponible.

Pour la forêt, de nombreuses initiatives européennes et régionales (OEWB Office économique wallon du bois) existent. Elles lancent des opportunités : panorama de la filière bois, Bois local, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.

De manière générale, l'enjeu primaire est le développement d'activités en lien avec les ressources du territoire et le soutien des productions locales (retrouver un réflexe local) et des nouvelles formes de distribution. Il s'agit de reconquérir la dignité pour le consommateur et le producteur au sein dans l'agriculture que la sylviculture : se recentrer sur le local !

Parallèlement, un équilibre est à rechercher entre la population (habitants, touristes...) et les activités agricoles et forestières actuelles dans le respect des paysages et de la biodiversité et avec la volonté du maintien d'une agriculture 'saine' et à taille humaine

Conclusion

La commune de La Roche-en-Ardenne bénéficie d'un cadre naturel magnifique qui lui fournit des ressources à exploiter dont la principale activité est le tourisme. Des indicateurs de différents secteurs montrent des déficits qui marquent autant de signaux d'alarme à ne pas négliger : baisse de la population totale, de la population scolaire, du nombre de commerces actifs, du nombre d'emplois ; augmentation des personnes précarisées, des personnes âgées et isolées...

La Commune en est consciente et a mis en place une série de projets tant dans le secteur de l'immobilier et dans le secteur touristique et économique. Elle a aussi activé ses relations supracommunales pour lancer des initiatives dont les enjeux dépassent souvent l'échelle du territoire communal.

La commune de La Roche est partenaire, parfois de longue date, de plusieurs structures qui mènent des projets et actions dans des domaines variés. Certains de ces 'partenariats' sont le fait de toutes les communes wallonnes (Contrat de rivière, Département Nature et Forêt, Maison du Tourisme, services de secours...), d'autres à l'inverse sont propres à la commune de La Roche, et représentent un choix des autorités locales : Agence de Développement Local (ADL), Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe (GAL), bibliothèque publique, Intégra+... Ces structures couvrent des champs d'action assez vastes : économie, aménagement du territoire, culture, mobilité douce, environnement, intégration sociale, énergies... De toute évidence, le territoire communal n'est pas pertinent pour gérer une série de thématiques.

Une question centrale mérite également d'être soulevée par rapport à la manière dont chaque commune s'implique dans l'une et l'autre de ces structures, et par conséquent aux bénéfices que chacune d'elles en retire. Les réflexions menées dans le cadre de l'opération de développement rural représentent une occasion de se repositionner, voire, ici ou là, de déplacer quelque peu les 'curseurs'.